

<http://asetec.net/asetec2023/spip.php?article443>



Le r  glement Batissiel 2013

- Vie de l'association - Actions et rencontres -

Date de mise en ligne : mercredi 12 septembre 2012

Copyright   ASSETEC - Tous droits r serv s

PREAMBULE

Le Concours BATISSIEL vise à développer l'insertion des écoles pour le secteur de la construction (Bâtiments et ouvrages de Travaux Publics) par une approche du monde professionnel à travers la découverte **des réalisations techniques et des métiers du B.T.P. associés.**

Ce concours apporte donc une contribution à l'éducation à l'orientation et à la citoyenneté, il encourage un élargissement de la culture générale des écoles. Il veut aussi favoriser l'attractivité des métiers du BTP.



La production collective d'une équipe d'écoles

Le concours BATISSIEL récompense la production collective d'une équipe d'écoles autour d'un sujet concernant la construction d'un bâtiment ou d'un ouvrage de travaux publics.

Les écoles sont récompensées pour leur démarche, le résultat et la restitution de leurs travaux.

Cette production doit montrer les relations entre les fonctions, les contraintes à respecter et les solutions techniques retenues.

Une attention particulière doit être portée sur les thématiques liées à la qualité environnementale des ouvrages, à la gestion des énergies, aux questions de santé et de sécurité et au choix raisonné des matériaux de construction. Les contextes historique et socio-économique seront également appréciés quand cela est possible.

Les médias numériques de communication permettent de mettre en valeur la créativité des écoles, de faire état des démarches utilisées (investigation, résolution de problèmes techniques), de développer l'expression écrite et orale et la capacité à se présenter en public.

La rencontre des écoles avec différents partenaires (entreprises, lycée technologique, lycée professionnel, C.F.A., fabricants de matériaux) constitue un critère d'appréciation du jury. Aussi pour

aider les enseignants dans la mise en place de visites et/ou l'accompagnement du projet, il leur est conseillé de contacter les fédérations départementales ou régionales du Bâtiment et des Travaux Publics dont la liste est fournie en annexe. Cette annexe sera mise en ligne courant septembre 2012 après actualisation.



Une inscription dans l'une des 3 catégories du concours

La participation à ce concours favorise l'application du programme d'enseignement de la technologie.

La production collective pour BATISSIEL peut permettre de traiter une grande partie des programmes de 5^{ème} et de 3^{ème}. Aussi, le concours session 2013 comporte 3 catégories qui seront suivies par 3 jurys distincts.

▶ **Batissiel Â« 5^{ème} Â » :**

les travaux réalisés doivent être en lien direct avec le programme de technologie de cette classe (domaine d'application : Â« habitat et ouvrages Â ») ;

▶ **Batissiel Â« 3^{ème} Â » :**

le projet réalisé doit être en lien direct avec le programme de technologie de cette classe (domaine(s) d'application retenu(s) : Â« habitat et ouvrages Â » et/ou Â« confort et domotique Â ») ;

▶ **Batissiel Â« Professionnel Â » :**

la réalisation est menée dans le cadre d'une classe de SEGPA ou d'un enseignement du module de Découverte Professionnelle 6 heures ou d'une classe de troisième Â« prépa pro Â ».



Des sélections académiques et une finale nationale

Ce concours, comporte des s lections acad miques et une finale nationale.

Le jury acad mique d signe une  quipe d l gues de chaque cat gorie qui participera   la finale nationale.

L organisation de ce jury est laiss e   l initiative des corps d inspection de chaque acad mie en accord avec l organisation nationale.

Si le nombre d  quipes concourant dans une cat gorie donn e est trop faible, il sera demand    certaines acad mies de mettre en place des s lections inter-acad miques regroupant plusieurs acad mies.

L organisation de la finale nationale est prise en charge dans le cadre d un partenariat entre le Minist re de l ducation Nationale, la Fondation Ecole Fran saise du B ton, la F d ration Fran saise du B timent, la F d ration Nationale des Travaux Publics et la Fondation BTP PLUS.

